La mission de Jeanne la Pucelle et les faussaires

par Michel Defaye

Introduction

LA MÉDIÉVISTE COLETTE BEAUNE écrit, dans son dernier ouvrage, que « Jeanne d'Arc est la femme la mieux documentée de toute l'époque médiévale [1] », et l'historien allemand Gerd Krumeich lui fait écho dans son livre *Jeanne d'Arc en vérité* lorsqu'il écrit que « les sources concernant la vie de Jeanne sont si abondantes, l'histoire si fascinante, qu'il est aisé de s'identifier à la Pucelle [2] ». Philippe Contamine confirme le fait en soulignant « l'importance quantitative et qualitative des sources contemporaines qui sont conservées [3] », et l'historienne Régine Pernoud, spécialiste johannique s'il en fut, affirmait que « l'histoire de Jeanne est l'une des mieux établies qui soit. [Les documents contemporains] font de Jeanne l'un des personnages sur lesquels on se trouve à l'heure actuelle le mieux informé [4] . »

Tous les historiens qui se sont intéressés de près à la vie de Jeanne d'Arc soulignent ce fait : sur aucun personnage du 15e siècle on n'est mieux renseigné que sur cette jeune fille. En effet, les sources sont pléthoriques :

— trois procès, celui de la condamnation en 1431 [5], celui de la réhabilitation en 1450-1456, celui de la canonisation de 1870 à 1920 ; ce qui constitue des dizaines de milliers de pages, des centaines de témoins (pour la seule réhabilitation, le grand inquisiteur Jean Bréhal a fait in-

---

1 — Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc, Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2012, p. 15.

2 — Gerd KRUMEICH, *Jeanne d'Arc en vérité*, Paris, Tallandier, 2012, p. 9.

3 — Philippe CONTAMINE, Olivier BOUZY et Xavier HÉLARY, *Jeanne d'Arc, Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2012, introduction, p. 7.

4 — Régine PERNOUD, *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins*, Paris, Éditions du Seuil, 1962, p. 329.

5 — « Tout le monde devrait avoir lu au moins le procès de condamnation, l'un des plus beaux textes de notre langue ; il est inconcevable de penser qu'à l'heure actuelle, ce texte ne figure dans aucun des "morceaux choisis" de littérature présentés aux écoliers », écrit, consternée, Régine PERNOUD dans *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins*, p. 327. Le constat reste le même cinquante ans après.

terroger près de 115 témoins) ; la dite « abjuration du cimetière de Saint-Ouen » occupa le chanoine Dunand pendant cinq mois lors du procès de canonisation. Sur cette seule affaire, ce prêtre rendit un dossier de deux cents pages à la Commission diocésaine d'Orléans [1] ;
— pas moins d'une trentaine de *Chroniques* ou *Journaux* contemporains, comme la *Chronique* de Perceval de Cagny, rédigée entre 1436 et 1438, ou celle d'Enguerrand de Monstrelet, source bourguignonne défavorable à Jeanne, ou bien encore le *Journal du siège d'Orléans*… et bien d'autres encore [2] ;
— des centaines de lettres, celles dictées par Jeanne [3], bien sûr, mais également celles de Charles VII, des Anglais (Henri VI de Lancastre ou Bedford), des Bourguignons (Philippe le Bon), des Armagnacs, et nombre de documents que toute l'Europe chrétienne a fournis, parce que toute l'Europe s'intéressa à l'histoire à peine croyable de cette jeune fille âgée de 17 ans, qui surgit dans l'histoire de France et qui renversa le cours des événements en l'espace de quelques mois.

Et pourtant, paradoxalement, cette vie si connue est parmi les plus maltraitées de l'historiographie française. Déjà les Anglo-Bourguignons, contemporains de Jeanne, en avaient fait une « servante d'auberge » ou une « ribaude » (prostituée), et les juges de Rouen, « une hérétique » et une « apostate ». Régine Pernoud souligne justement :

> Ces fausses accusations ont eu cours assez longtemps en Angleterre ; elles exprimaient un ressentiment bien compréhensible. Une pièce comme *Henry VI*, attribuée à Shakespeare, aura contribué ainsi à la légende de Jeanne, la représentant comme une prostituée et une sorcière [4].

Depuis, soit la vie réécrite de notre héroïne est tellement fantaisiste qu'elle en devient un roman [5] ; soit ceux qui nient le surnaturel [6] « veulent réduire les exploits de la très magnanime et très pieuse vierge aux proportions d'une force purement humaine » ; soit, en raison de sa condamnation

1 — Abbé Philippe-Hector DUNAND, *Jeanne d'Arc a-t-elle abjuré au cimetière de Saint-Ouen ?*, Paris, Bloud, 1910, p. 14.

2 — Voir dans ce numéro la rubrique *Documents :* « Les principales sources du 15è siècle sur sainte Jeanne d'Arc ».

3 — Voir dans ce numéro la rubrique *Documents* : « Les lettres de sainte Jeanne d'Arc ».

4 — Régine PERNOUD, *Jeanne devant les Cauchons*, Paris, Seuil, 1970, p. 58. Cette pièce de théâtre, jouée régulièrement depuis des siècles, l'a été la dernière fois à Londres en 2008, par la *Royal Shakespeare Compagny* sous la direction de Mickael Boyd.

5 — Le texte le plus ridicule de la dernière décennie est peut-être celui sorti de l'imagination de François RUGGIERI, *Jeanne d'Arc – Le Stratagème*, Paris, L'Éditeur, 2011. Jeanne est, en fait, un jeune noble bâtard, Philippe d'Orléans, demi-frère de Charles VII, qui se fait passer pour une pucelle avec la complicité de Yolande d'Aragon, belle-mère du roi !

6 — Un des exemples les plus grotesques – un documentaire intitulé *Vraie Jeanne, fausse Jeanne,* de la chaîne Arte diffusé le 29 mars 2008 – est conté par Colette BEAUNE dans l'avant-propos (p. 9-20) de son livre *Jeanne d'Arc, Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2012.

par les Docteurs de Paris, ceux qui veulent nuire au catholicisme « osent en faire un thème d'incrimination contre l'Église [1] ».

Il est loisible d'admettre que certains acteurs ou auteurs soient plus ignares que malicieux. Mais il semble bien qu'il faille employer pour les autres le terme de faussaires. Ainsi pour Mgr Cauchon et les théologiens de Paris, juges iniques, qui ont trafiqué certaines parties des réponses de Jeanne [2]. On peut encore appeler faussaires l'abbé Lenglet Du Fresnoy et Voltaire au 18e siècle, Michelet, Anatole France et la libre-pensée au 19e siècle. Au 20e, peuvent figurer parmi les faussaires les gens de la Nouvelle Droite et ceux que Colette Beaune nomme improprement « les mythographes », c'est-à-dire ceux qui inventent des histoires de survivance, de bâtardise, de fausse identité…

– I –
La mission de la Pucelle, hérault du Christ-Roi

Les origines de la Guerre de Cent ans

La situation de la France lorsque Dieu suscita Jeanne la Pucelle, en 1429, était des plus désespérées. Depuis un siècle – depuis 1337 exactement – les Anglais étaient l'instrument de Dieu pour humilier les Français. Le fils aîné de l'Église, Philippe IV le Bel, poussé par ses légistes, appuyé par les élites du royaume, soutenu par les représentants des trois Ordres lors de la convocation des premiers États Généraux, avait méprisé gravement l'autorité de Jésus-Christ dans la personne de son vicaire sur terre, Boniface VIII, lors de l'attentat d'Anagni, le 8 septembre 1303 [3]. Philippe le Bel avait refusé d'admettre la souveraineté indirecte du pontife sur son royaume, « le saint royaume » comme le nomma notre héroïne tout le temps de sa carrière publique. POUR LIRE LA SUITE, ACHETEZ LE N°

1 — Extraits du bref de Léon XIII au père Jean-Baptiste Ayroles daté du 25 juillet 1894, et reproduit dans ce numéro, à l'article intitulé : *Le Christ-Roi, point culminant de la mission de sainte Jeanne d'Arc.* Le souverain pontife lui rend hommage d'avoir publié *La Vraie Jeanne d'Arc* (cinq gros volumes, très documentés, disponibles aux Éditions Saint-Rémi).

2 — Ils ont trafiqué le texte et commis vingt-cinq erreurs de procédure, relevées par le père Ayroles, pour la condamner comme « relapse » et comme « hérétique ». Voir le père AYROLES, *Les Iniquités du procès de condamnation de la vénérable Jeanne la Pucelle*, Revue catholique des institutions et du droit, 1904. Cet article a été publié en tiré à part par les Éditions Saint-Rémi en 2010.

3 — Voir sur l'histoire de ce conflit : Georges DIGARD, *Philippe le Bel et le Saint-Siège de 1285 à 1304*, ouvrage posthume publié par Françoise Lehoux, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1936, 2 vol.